



L'ENGAGEMENT DANS UNE **JUNIOR ASSOCIATION**

ENTRE INSERTION
SOCIO-PROFESSIONNELLE
ET POLITISATION

LA DÉMARCHE JUNIOR ASSOCIATION ET LE RÉSEAU NATIONAL

Créé en 1998, sous l'impulsion de la Ligue de l'enseignement, du Groupement d'Intérêt Public Défi jeunes et de J.Presse, le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) œuvre à libérer les freins à l'initiative associative des jeunes mineurs. Il leur permet de se constituer en association autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir. Junior Association (JA) propose une démarche éducative, respectueuse de l'autonomie des jeunes et offre un accompagnement à la gestion de projet ainsi qu'un accès facilité aux outils de la vie associative (compte bancaire, assurance...).

L'association RNJA est composée de la Ligue de l'enseignement, de Jets d'encre (ex-J.Presse), de la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France et de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Pour créer une Junior Association, il faut au moins être deux jeunes mineurs, sans aucune limite de nombre. Le projet doit être porté directement par les jeunes et le fonctionnement de la Junior Association doit être démocratique. Une Junior Association peut accepter des jeunes majeurs âgés de 18 à 20 ans s'ils constituent moins de la moitié des membres et n'en sont pas les représentants. Les adultes, de plus de 20 ans, ne peuvent être membres des JA. Ils peuvent cependant, à la demande des Juniors Associations, en être les accompagnateurs.

Le RNJA s'appuie sur un réseau de Relais Départementaux (représentants des associations membres du RNJA) et d'Accompagnateurs Locaux engagés auprès des jeunes. Depuis 1998, le Réseau a accompagné plus de 55 000 jeunes à réaliser plus de 6 000 projets.

20 ANS D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU ÉVALUER L'IMPACT DANS LES PARCOURS DE JEUNES

Le RNJA mène régulièrement des enquêtes évaluatives et prospectives sur ses activités et son public. En 2018, à l'occasion de ses 20 ans, le RNJA a souhaité actualiser [une étude menée par Stéphanie RIZET](#) relative à l'impact du passage en Junior Association sur les parcours de jeunes.

Cette enquête, réalisée en 2008-2009, à travers le regard rétrospectif d'un panel de jeunes interrogés, mettait en lumière la dimension initiatique de la démarche Junior Association dans leur parcours tant dans la sphère de l'éducation à la citoyenneté que dans celle de l'acquisition de compétences mobilisables pour leur future insertion socio-professionnelle.

Ce document est une synthèse de l'étude conduite en 2017 et 2018 par Virginie POUJOL

« *L'engagement dans une Junior association, entre professionnalisation et politisation. - Que sont devenus les jeunes qui se sont engagés dans les Juniors Associations depuis 20 ans ?* », réalisée à la demande du Réseau National des Juniors Associations.

L'étude, dont les résultats sont présentés ci-après, est une enquête à visée évaluative sur les effets, souvent peu quantifiables, d'un engagement en Junior Association. Son objectif est d'une part de pouvoir disposer du regard rétrospectif de ceux qui se sont engagés en JA, avec un recul plus important dans le temps, et d'autre part de poursuivre et compléter les enseignements de l'étude réalisée par Stéphanie RIZET.

01 UNE ACCESSIBILITÉ DES JEUNES À LA DÉMARCHE JUNIOR ASSOCIATION, QUI FAIT FI DE L'HÉRITAGE PARENTAL

L'engagement des jeunes est souvent associé à celui des parents et se rapproche habituellement du concept sociologique de l'héritage et de la transmission auquel le sociologue P.BOURDIEU accorde une place centrale. Or, parmi les répondants au questionnaire, un peu moins de la moitié de leurs parents (47%) vivait un engagement au moment où les jeunes étaient en JA. Parmi ces parents engagés, 47% sont adhérents d'associations, 21% en sont responsables bénévoles, 21% sont des représentants de parents d'élèves, et 10% sont conseillers municipaux.

Autre spécificité des jeunes répondants, il semble que les jeunes engagés en JA (avec le spectre des répondants qui sont majoritairement des anciens représentants ou fondateurs) soient de milieux plus modestes que les présidents de structures associatives de loi 1901 (TCHERNONOG V., 2018).

Par exemple, 11% des jeunes interrogés ont un ou des parents ouvriers, alors que seul 5% des présidents d'associations de loi 1901 sont considérés comme ouvriers. Dans la même veine, alors que 31% des présidents d'associations de loi 1901 sont des cadres supérieurs, seulement 20% des interrogés de cette étude ont un ou des parents cadres supérieurs. Junior Association permettrait ainsi d'atténuer les effets de la reproduction sociale du monde associatif.

D'après les réponses recueillies, et conformément à ce qui dessinait déjà dans l'étude de S.RIZET, les Juniors Associations présentent une grande mixité et viennent contredire les idées reçues sur l'engagement des jeunes sous le prisme de la reproduction sociale.

02 LES JUNIORS ASSOCIATIONS, ESPACES D'ACQUISITION DE COMPÉTENCES, INFLUENÇANT L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES.

Parmi les répondants, 95 % disent avoir « appris quelque chose » en JA et ils sont 95 % à affirmer qu'ils s'en sont servis ou s'en servent encore.

Les compétences techniques et opérationnelles sont les plus citées car plus facilement identifiables : gestion de projet, d'équipe, de budget, de réunion, actions de communication, organisation d'événements, connaissance des cadres juridiques... Les compétences sociales développées sont identiques à celles que relevait S.RIZET : expression orale et présentation, confiance en soi, ouverture aux autres, sens des responsabilités, autonomie, gestion de conflit... La JA représente un espace-temps de découverte de soi, d'expérience et d'apprentissage personnel, dans un cadre sécurisé, permettant de prendre des initiatives et des responsabilités ; ce qui vient consolider le parcours d'insertion et d'autonomisation des jeunes engagés. Ces apprentissages individuels viennent consolider le parcours d'insertion et d'autonomisation des jeunes engagés.

Les compétences mises en avant par les jeunes interrogés relèvent en grande partie du monde professionnel et régulièrement du secteur de l'animation. Chez les 26-36 ans en activité interrogés, 31% exercent une activité associative salariée. Chez les répondants encore étudiants interrogés, 15% font des études en lien avec l'éducation, l'animation, le sport ou encore le management culturel.

Il semble que les jeunes ne conscientisent pas le lien entre les compétences acquises en JA et celles acquises durant leur parcours scolaire (cf. « Junior Association et monde scolaire, une compartimentation encore forte »). Ce lien s'établit cependant plus facilement lorsque cette expérience est perçue et valorisée

par leur entourage comme un engagement et que les jeunes eux-mêmes mettent en mot leur action collective.

Les plus âgés identifient que leur vécu en JA leur a permis d'acquérir une expérience et des connaissances dont les autres étudiants par exemple ne disposent pas, et ils constatent concrètement, lors de leurs études, la plus-value tirée de cet engagement : « Ça fait partie des leçons de vie parce qu'aujourd'hui je ne serais pas là, je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui sans la Junior Asso, vraiment. C'est des trucs tout bêtes mais ça nous apprend à gérer des budgets, à tenir un discours devant des élus, devant 300 personnes pour lancer ses projets ou parce qu'il y a des remises de prix, à écrire des dossiers de subventions, à monter un projet, une méthodologie de projet, trouver des objectifs, les recenser, trouver les moyens. Et puis, créer du lien, créer un réseau. » (E6).

Pour certains, le passage en Junior Association est décisif dans leur orientation : « Je ne voulais pas être assistante sociale à l'époque des Juniors, je voulais être prof d'histoire. Et au fur et à mesure de mon engagement associatif, mon parcours a évolué, j'ai voulu être dans le social et au final je suis dans les trains et je suis au contact de plein de gens et on fait un peu de social quand même parce que les gens nous racontent leur vie. En fait, je suis toujours au contact de personnes, c'était le plus important je pense. » (E14).

Les compétences acquises en JA sont donc identifiées comme des atouts par une majorité de répondants, au moment de leur vie étudiante et professionnelle, alors qu'ils ne lient pas expérience associative et scolarité dans le second degré.



Ce point de l'étude confirme sans doute la nécessité d'une meilleure articulation entre expériences acquises dans les espaces d'éducation populaire et les savoir-être et savoir-faire attendus par l'institution scolaire.

Sur la question des parcours d'engagement, 53% étaient engagés ailleurs, simultanément à leur action en JA. 72% de ces derniers étaient délégués de classe et 11% déclarent avoir participé à une instance institutionnelle de la jeunesse (conseil de jeunes municipal, départemental ou régional) avant ou en même temps que leur expérience en JA. À la suite de celle-ci, ils se sont majoritairement engagés dans le secteur associatif (58% déclarent être membres bénévoles et 21% administrateurs bénévoles), 11% se sont engagés dans le champ de la politique partisane, et 7% mentionnent également leur engagement en

tant qu'animateur BAFD ou éducateur sportif. 3% se disent engagés sur des questions écologiques ou humanitaires sans pour autant mentionner la forme associative. De nombreux répondants déclarent que sans cette première expérience en JA, ils ne se seraient probablement pas engagés une fois devenus adultes, le passage en JA leur ayant permis d'étayer, avec du recul, une affirmation de leurs compétences et savoir-être nécessaires à l'engagement.

L'expérience de la vie associative en Junior Association ne se limite pas seulement à un processus de professionnalisation et d'acquisition de compétences, l'analyse des entretiens par Virginie POUJOL rend clairement visibles les étapes du processus d'émancipation souvent identifiées plus tardivement par les jeunes devenus adultes.

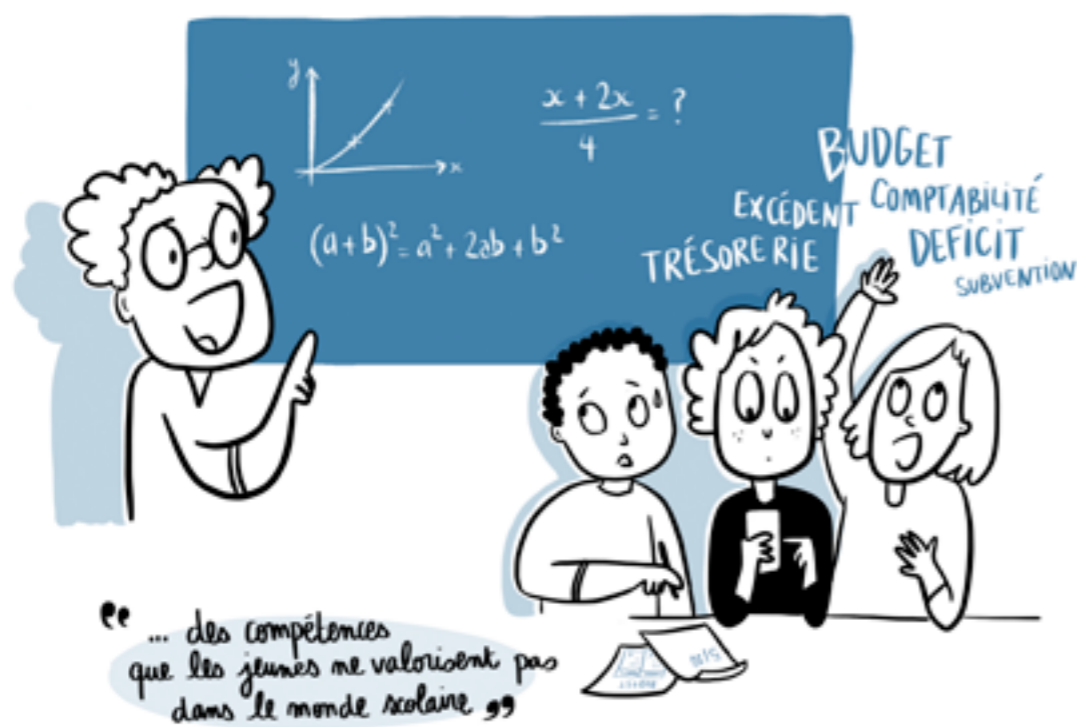
JUNIOR ASSOCIATION ET MONDE SCOLAIRE, UNE COMPARTIMENTATION ENCORE FORTE

Alors même que le temps scolaire est central dans le planning d'un adolescent et qu'il existe de nombreuses Juniors Associations dont les projets naissent et/ou agissent dans le monde scolaire ou sont accompagnés par des personnels éducatifs (6%), aucun des répondants n'évoque la relation de l'expérience de la JA et de l'école. Dans les discours, les connaissances, savoir-être et savoir-faire des jeunes sont cloisonnés : les JA permettent l'acquisition de compétences mais les jeunes ne les valorisent pas dans le cadre scolaire.

Par exemple, ils ne parlent pas de leur projet de Junior Association et ne le valorisent pas au cours de leur parcours scolaire ou auprès des autres élèves « On n'en parlait pas forcément, ce n'est pas quelque chose dont je discutais dans l'enceinte

du lycée. C'était mon jardin secret, en fait. » (E14). Ils sont d'ailleurs, parmi les répondants, seulement 11% à partager avec des camarades de classe leur projet de JA.

Il semble difficile de valoriser, dans le cadre de l'école ce qui est acquis dans d'autres espaces. Cela peut être lié à la non-reconnaissance, par une partie des acteurs des établissements scolaires, de ce que l'engagement peut apporter aux élèves. « Au collège, j'étais délégué de classe. Pendant un conseil de classe, un professeur d'anglais nous avait sorti « Oui, ben, au lieu de s'engager, de faire des choses inutiles, il serait bien de travailler ses cours d'anglais » voilà, quoi. Au lycée, c'était beaucoup mieux vu l'engagement, clairement. De tous mes profs, j'avais de bons retours. » (E13)



« ... des compétences que les jeunes ne valorisent pas dans le monde scolaire »

03 LES JUNIORS ASSOCIATIONS, DÉCLENCHEUR D'UN PROCESSUS D'ÉMANCIPATION

Les jeunes semblent particulièrement valoriser leur inscription dans un espace de réalisation et d'action, et non dans un espace d'apprentissage de la citoyenneté politique au sens de la participation à la vie démocratique. Et ce sans présumer des formes qu'elle peut prendre. Ils ne perçoivent pas leur expérience en Junior Association comme telle, alors même que ce processus se met en place.

Virginie POUJOL analyse le passage en Junior Association comme une étape dans le processus d'émancipation des jeunes. Au sein de l'espace JA, par sa dimension initiatique, ils peuvent prendre confiance en eux, être eux-mêmes ou se dépasser, acquérir un esprit critique et se libérer des rôles qui leur sont assignés. Ils créent un nouvel espace tiers de socialisation, à côté de l'école et de la famille.

Le développement de l'estime de soi par la reconnaissance des autres

Une fois l'action mise en place et visible, elle est souvent valorisée par les parents et les autres adultes comme une contribution au territoire ou à la société plus généralement. À travers l'ensemble des démarches (obtenir une salle, un financement...), la réalisation de leur projet leur permet d'être reconnus comme et par des acteurs du territoire : « Nous étions très fiers de ce qu'on faisait parce qu'on avait l'impression d'être utiles et surtout on était reconnus. Je me rappelle, à l'époque faire partie de l'annuaire des associations de la commune, c'était une certaine reconnaissance de la mairie déjà. » (E2).

La socialisation politique

La socialisation politique « est le processus d'inculcation des normes et valeurs qui organisent les perceptions par les agents sociaux du pouvoir politique (dimension verticale) et des groupes de références (dimension horizontale) » (BRAUD P., 2006). Agir en JA permet aux jeunes d'appréhender l'organisation et le langage des institutions et plus globalement le fonctionnement démocratique. Disposant de cette connaissance, les jeunes passés en JA n'hésitent pas à réitérer des démarches (identifier les bons interlocuteurs, demander à rencontrer un élu, négocier...) pour rejoindre d'autres espaces de vie démocratique, et pas seulement le monde associatif. Il semble que cette socialisation politique se construise de manière informelle. Pour illustration, à la question relative aux "rencontres marquantes", les réponses « acteurs institutionnels, professionnels de collectivités territoriales, représentants de l'Etat et élus locaux » sont les plus citées.



« Une fois l'action mise en place et visible, elle est souvent valorisée par les parents et les autres adultes comme une contribution au territoire. »

La représentation de l'engagement, un préalable à la conscientisation

La qualification de leur expérience en JA donnée par les jeunes valorise l'action, le don et la référence à une cause.

La conscience d'être engagé vient tardivement dans leur parcours de vie. De prime abord, ils expriment une envie, ils disent vouloir « faire avec les copains ». Cette conscience que leur action dépasse une envie « d'être ensemble » et qu'elle produit des changements sur leur territoire de vie apparaît souvent lors d'échanges avec d'autres jeunes en Juniors Associations ou avec le Réseau National, notamment lors des Rencontres départementales, régionales ou nationales. « Je ne valorisais pas forcément l'engagement parce qu'en fait à cet âge-là, si je parlais de ça avec d'autres jeunes de mon âge, l'engagement ce n'est pas quelque chose qu'on voit ultra positivement. On le dit plus « engagement, il faut s'engager à, prendre le temps de » et à cet âge-là, ce n'est pas vraiment ce que l'on valorise. On valorise plus le fait de faire des trucs cool (...). C'est plus dans le concret en fait. » (E15).

Le développement de l'esprit critique

Cette étape du processus d'émancipation vise à mettre des mots sur les situations vécues et à se situer dans les rapports sociaux : « Et c'est vrai que je me suis re-posé plein de questions. Et maintenant quand on me propose des trucs, j'ai une capacité..., en fait je l'analyse. Je cherche à comprendre ce qu'il y a derrière, qu'est-ce qu'il y a derrière une collecte de vêtements, ou derrière cette proposition, qu'est-ce qu'il peut y avoir comme enjeu ? » (E0). Plusieurs jeunes décrivent cette expérience collective comme facilitant une mise à distance, comme les invitant à analyser leur action et leur environnement.



L'inscription dans un processus élargi

Il s'agit de prendre conscience que ce qui est vécu individuellement est également partagé par d'autres, et de s'ancrer dans des problématiques plus générales et sociétales. Cette étape apparaît, bien souvent, plus tard, parfois en relecture du parcours biographique : « mon père me disait oui, mais là, tu ne t'en rends pas compte, mais tu fais de la politique et moi je lui disais, mais non je ne fais pas de la politique je ramasse juste des bouchons. C'est ça qu'il me disait et je ne supportais pas qu'on me dise que je faisais de la politique. En fait je pense qu'on avait tellement une mauvaise image de la politique chez les grandes personnes, on ne se rendait pas compte de ce qu'on faisait. Toute action, là, en fait était peut-être politique. » (E0). Cette inscription dans un processus élargi se traduit par exemple par le vote, intégrant la compréhension et la conscience de l'interdépendance des questions sociales : tous les jeunes interrogés votent et une partie des votants cherchent à mobiliser leur entourage (ce qu'avait aussi relevé Stéphanie RIZET).



Les Juniors Associations permettent l'enclenchement de ce processus d'émancipation. Celui-ci pourrait probablement concerner davantage de jeunes et pas uniquement ceux

Le sentiment d'appartenance à un corps social

Le sentiment d'appartenance à un groupe participe de l'acquisition d'un savoir-faire politique s'appuyant notamment sur le fait de parvenir à se positionner face aux institutions « adultes », mais également face à leurs pairs : « Comme je savais que j'étais engagé, je me sentais un peu comme un politicien, il fallait que j'arrive à convaincre, le discours changeait, c'était moins à la va-vite (...) il fallait vendre le concept, expliquer pourquoi, dire comment et donner les détails, dire ce qu'on allait faire, ce qu'on devait faire et ce qu'on pourrait faire. » (E5).

C'est dans ce cadre que se crée un nouvel espace de sociabilisation, parallèle à l'espace éducatif et familial.

dont le processus de conscientisation est le plus avancé si le travail d'accompagnement des jeunes était plus explicitement focalisé sur le parcours d'émancipation.

04 L'INFLUENCE DE L'ENTOURAGE DE LA JUNIOR ASSOCIATION SUR SON FONCTIONNEMENT

À la lecture des réponses formulées par les anciens membres de JA, l'influence extérieure est manifeste. Il semble que l'interprétation des attentes des adultes par les jeunes (attentes plus ou moins formelles, plus ou moins explicites) relatives au cadre ou à la sécurité, les conduit à comprendre que la seule réponse possible est de créer une Junior Association comme une « vraie » association. Cela soulève de nombreuses questions : de quelle connaissance du monde associatif et de ses alternatives les accompagnateurs disposent-ils ? Quelle place la recherche de légitimité de ces jeunes joue-t-elle dans la reproduction du modèle ? Ou encore, comment leurs partenaires extérieurs (banque, collectivité) imposent-ils un cadre formel limitant leur propre organisation structurelle au modèle classique ?

Une influence sur l'organisation de la vie associative

La JA est un espace éducatif du fait associatif, et tout comme l'est l'association classique, elle est un espace de liberté et un cadre d'expérimentation d'une organisation collective démocratique. L'étude menée par le RNJA au sujet de la mixité dans les JA (POISSON F., PORTE E., 2016) avait plutôt révélé une tendance à l'innovation des formes, impliquant de l'horizontalité et de la collégialité : ces éléments apparaissent moins fortement dans l'étude réalisée auprès d'anciens membres de JA, alors même qu'une partie importante des questionnaires ou des entretiens portait sur ce qu'ils avaient appris de la gouvernance associative, des modalités de décision et d'action communes. S'agirait-il alors d'une tendance récente dans le Réseau, seulement identifiée par les membres actuels des JA ?

L'étude révèle au contraire une tendance majoritaire à la reproduction d'une gouvernance associative classique (sur le modèle président/trésorier/secrétaire), même si certains

L'ACCOMPAGNATEUR LOCAL

Une Junior Association peut faire, sans obligation, le choix d'un « Accompagnateur Local », adulte de confiance, bienveillant et engagé à ses côtés. Les Accompagnateurs Locaux peuvent être des animateurs jeunesse de collectivités locales ou d'associations, des élus, des bénévoles d'associations, des parents, des membres de la communauté scolaire ou encore d'anciens membres de JA. Le RNJA et les Relais Départementaux les soutiennent dans l'accompagnement des JA en mettant à disposition des outils, en animant des formations ou encore en organisant régulièrement des échanges avec eux.

témoignent bien d'un fonctionnement plus souple et correspondant davantage aux modalités d'action juvénile. « Alors on faisait des petites réunions quand il y en avait besoin. Si quelqu'un avait un projet, on lui disait « Ben attends, on va réunir tout le monde », on faisait une petite fête puis on en discutait pendant ce moment-là. Puis si on trouvait suffisamment de monde pour y aller, on y allait. » (E3).

Ce fonctionnement, classique, n'est pas sans lien avec un manque d'information des jeunes sur la liberté associative mais aussi avec quelques facteurs extérieurs identifiés :

- **Le dossier d'habilitation de la Junior Association, normatif ?**

Il semble que l'interprétation faite par les jeunes du cadre proposé dans le dossier d'habilitation du RNJA les incite à adopter une forme de gouvernance associative classique : « Oui voilà, il y a un trésorier, un secrétaire, etc. Mais c'est le dossier, on va dire à l'époque, parce que je sais

pas comment il est aujourd'hui : après, je sais qu'on pouvait mettre d'autres noms, mais dans le dossier d'habilitation, il fallait du coup, 3 responsables et dans le cadre de l'ouverture du compte bancaire, il fallait aussi 3 responsables et pour le coup, avec un président, un trésorier, etc. Au final, on n'avait plus forcément ces rôles-là, on était en mode collégial » (E13). Une fois les obligations du dossier d'habilitation remplies, les jeunes mettent en place un fonctionnement lié à leur réalité de projet qui évolue souvent vers plus de collégialité. Le cadre proposé ou induit par le RNJA n'impose pas cette organisation hiérarchique, néanmoins, la mention « Fonction dans la JA » incite sans doute les jeunes à spécifier un rôle particulier qui se défait difficilement de l'organisation hiérarchique classique. Ce dossier a, depuis l'étude, quelque peu évolué.

- **Une méconnaissance des acteurs des possibilités variées de gouvernance d'une structure associative**

La loi 1901 relative au contrat d'association indique dans son article 1 que « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, (...) leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices » sans en spécifier une organisation particulière mais en imposant par son article 5 que « toute association

La posture des accompagnateurs

Virginie POUJOL décrit comment la posture d'accompagnement des adultes influence le versant « insertion socio-professionnelle » ou le versant « émancipation du groupe de jeunes », mais aussi l'organisation de la JA et le rôle joué par chacun de ses membres. Elle identifie à travers les propos des anciens membres des JA trois types de postures :

- **L'accompagnateur technique**

Cet accompagnateur va réaliser ou soutenir la réalisation de toutes les tâches techniques : montage de dossier, rédaction des courriers... L'accompagnement va être très resserré,

qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6 devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs (...) Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles et nationalités de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration. »

On note cependant dans la pratique que « les associations sont confrontées en permanence à la question de leur cohérence institutionnelle et à la quasi-obligation d'y apporter une réponse organisationnelle. » (BUCCOLO E., EYNAUD P., HAERINGER J., 2014). En effet, les premiers interlocuteurs des Juniors Associations, une fois habilités, comme les agents bancaires, les assureurs, les représentants des collectivités territoriales ou de l'Etat, peuvent aussi participer de la reproduction du modèle classique de l'organisation de l'association.

Enfin, ce modèle normé de l'organisation statutaire de l'association incite les groupes de jeunes à l'adopter pour faire « comme une vraie association » et renforcer ainsi, selon eux, leur légitimité dans un monde d'adultes.

Le paradoxe est donc établi : même si l'organisation collective et plus horizontale est très souvent adoptée par les jeunes dans les faits, la gouvernance de la vie associative, telle que décrite sur le papier est quant à elle finalement peu questionnée et reste classique.

la marge d'erreur laissée aux jeunes est plus étroite et c'est l'aspect technique que les jeunes retiennent. « Toutes les décisions qu'on prenait, je lui demandais conseil avant pour savoir si c'était la bonne manière de gérer, quand tu réponds à un appel à projets (...) Est-ce que ton dossier est bien rempli etc. (...) C'est lui par exemple qui m'avait dit qu'un budget devait être à l'équilibre (...) c'est lui qui m'avait mis en lien avec l'Adjointe à la Culture. » (E10). Cette forme d'accompagnement, en s'inscrivant dans une démarche d'insertion et d'expérimentation, vise la réussite du projet des jeunes. Parfois, le projet émane plutôt des animateurs ou des élus,

les accompagnateurs vont alors être très présents dans les réunions, dans les conseils donnés : « En fait, c'est elle qui nous relançait quand elle voyait que l'association n'avancait pas forcément assez, c'est elle qui faisait aussi les actions plus politiques. Elle nous aidait dans les demandes de subventions, c'est elle qui nous trouvait les contrats ; par exemple, on faisait des papiers cadeaux chez King jouets, c'est plus elle qui allait les voir voilà, elle faisait tout le suivi » (E11). Ce témoignage interroge à la fois les messages véhiculés par l'accompagnatrice sur le rôle et le fonctionnement d'une association et la place des mineurs dans les décisions et leur mise en œuvre.

- **Le facilitateur-éducateur**

Il ne va pas faire à la place des jeunes mais reste présent, il laisse les jeunes « faire leurs erreurs » pour qu'ils fassent leur propre apprentissage. Il va mettre, si besoin, ses compétences à la disposition des jeunes. Souvent, les jeunes gardent un lien étroit avec cet accompagnateur pour qui ils éprouvent une certaine reconnaissance en raison du soutien moral, et des encouragements qu'il leur a procurés : « C'était quelqu'un avec qui on était très proche, en qui on avait une très grande confiance. (...) C'était quelqu'un qui ne disait pas grand-chose, qui nous laissait faire nos propres erreurs, quitte à nous tendre des pièges pour qu'on se rende compte par nous-même de ce qu'il fallait faire. » (E8).

- **Le facilitateur-projet commun**

Ce facilitateur n'est pas dans l'alibi éducatif, il est partie prenante du projet et va soutenir la Junior Association car il est lui-même intéressé par le projet « JN était musicien et maintenant intermittent du spectacle. Forcément quand on lui a parlé d'un festival, de relancer une fête de la musique dans la commune, il nous a dit direct « Banco » et il a su nous donner des conseils surtout techniques (...) on ne connaissait personne. Il a su nous donner des contacts, nous briefer sur toutes les petites choses » (E9). Selon Virginie POUJOL, on est ici dans une autre dimension de l'accompagnement, probablement celui grâce auquel le processus d'émancipation est le plus prégnant car il s'articule autour d'un commun partagé entre l'animateur et les jeunes.



l'accompagnateur technique



le facilitateur-éducateur



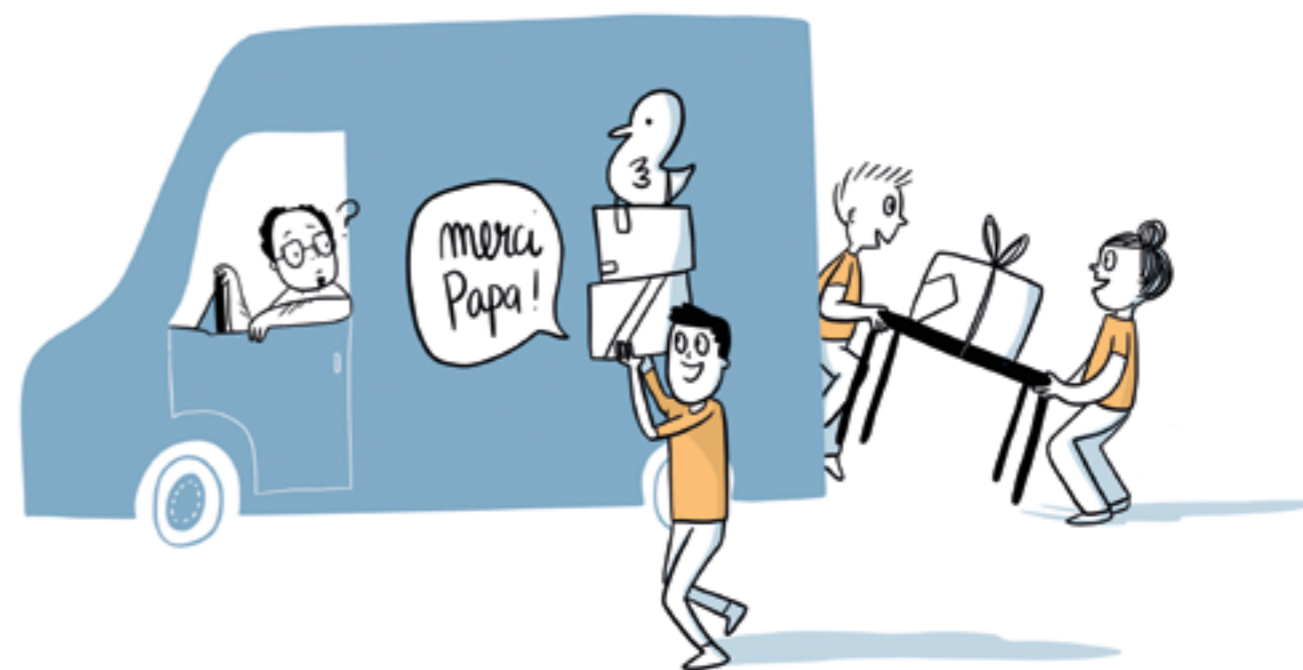
le facilitateur-projet commun

LES PARENTS ET AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE

À la question « Comment vos parents percevaient-ils votre engagement en Junior Association », 88% répondent plutôt positivement. Seuls 9% disent avoir reçu un soutien formel, moral ou matériel, et c'est principalement en étant « chauffeurs » que les parents les ont soutenus. Ceux qui déclarent être aidés par leurs parents précisent quelques critères de satisfaction de ces derniers : par exemple la JA permet d'entrer dans une forme de la vie active, et c'est un plus par rapport à l'école ; la JA permet de développer des savoir-être comme l'autonomie, la vie en collectif, la responsabilisation...

8% des parents étaient neutres et 5% plutôt inquiets ou pas informés de l'activité de leur enfant en JA.

Lorsqu'un membre de la famille est désigné comme accompagnateur local, c'est dans la plupart des cas une personne déjà engagée dans une association ou dans l'école en tant que parent d'élève. Et, à l'époque où les répondants étaient membres de leur JA, ils ne percevaient généralement pas ces activités parentales comme un engagement.



Les Accompagnateurs Locaux ont donc un impact important sur la forme, la dynamique de la Junior Association et sur les postures des jeunes eux-mêmes. S'ils ne sont pas les seuls influenceurs de ce que vivent et produisent les jeunes, il conviendrait de pouvoir analyser plus précisément le lien entre la posture et la

typologie des accompagnateurs et le type de connaissances et de compétences acquises par les mineurs. A contrario, il reste à savoir ce que l'expérience de l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs apporte aux accompagnateurs.

CONCLUSION

L'étude réalisée en 2017-2018 auprès d'anciens membres de JA devenus adultes confirme que l'expérience vécue en Junior Association avant 18 ans a des effets tant en matière d'insertion socio-professionnelle qu'en matière de citoyenneté « active ».

Sur le plan de la formation initiale et des premiers pas dans le monde du travail, les savoir-faire et les savoir-être acquis tels que l'estime de soi, le développement de l'esprit critique, ou encore un sens des responsabilités développés, sont autant de facteurs de réussite identifiés dans cette étude. De même, agir au sein d'une Junior Association a bien une influence non négligeable sur les choix d'orientation professionnelle. L'étude confirme, enfin, le fort cloisonnement existant entre la Junior Association, espace d'éducation non formelle et le monde scolaire, empêchant les jeunes de transférer des acquis vers les savoirs attendus par l'institution scolaire.

Sur le plan, plus précis, de l'éducation à une citoyenneté active, l'étude révèle que les compétences acquises et affirmées en matière de gestion de projet ou de prise de parole ont conforté les jeunes adultes dans la poursuite de leur engagement bénévole. De plus, en prenant conscience que leurs projets s'inscrivent dans des problématiques (sociétales, territoriales) plus larges, ils deviennent des adultes plus sensibles « au monde commun ».

Enfin, si l'on peut reconnaître que l'expérience vécue en Junior Association est aussi une expérience de démocratie à petite échelle, le cadre de la JA est à la fois normatif (les jeunes membres, aussi sous l'influence des adultes, reproduisent l'organisation statutaire classique de l'association) et suffisamment souple pour expérimenter dans un espace éducatif non formel, des organisations démocratiques plus horizontales.

Enfin, l'étude s'intéresse, pour la première fois, à l'environnement des JA et révèle le degré d'influence des interlocuteurs adultes. Les données concernant l'origine familiale contredisent les idées reçues sur l'engagement des jeunes (voir ses parents s'engager et être issu d'une famille de cadres supérieurs ne sont pas des préalables nécessaires à l'engagement bénévole) et l'outil JA permet d'atténuer les effets de la reproduction sociale du monde associatif.

Virginie POUJOL a démontré qu'au-delà de certains aspects visibles de l'engagement (les compétences directement transférables dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle), l'expérience en Junior Association permet d'enclencher un processus à la fois d'émancipation et d'engagement qui s'enracine.

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Dans un premier temps, il était nécessaire de retrouver des anciens membres de Juniors Associations, avec une attention particulière pour les membres des premières JA de la fin des années 1990 et du début des années 2000. Une campagne a été menée sur les réseaux sociaux et auprès des Accompagnateurs Locaux et des Relais Départementaux afin de diffuser un questionnaire aux jeunes, devenus adultes, qui avaient participé à un projet en JA.

Le RNJA a réceptionné 140 questionnaires complétés par d'anciens engagés dans 78 JA différentes. Le Comité scientifique de l'étude a évalué que ceux-ci étaient suffisamment représentatifs des tendances générales du Réseau. En effet :

- plus d'un tiers des répondants ont plus de 25 ans, un tiers ont entre 20 et 24 ans et un tiers ont moins de 20 ans
- ils sont issus de 46 départements différents, à l'époque de leur JA
- les proportions concernant les types d'activités des JA sont représentatives des grandes tendances du Réseau depuis 20 ans : animation 32%, culture 22%, social et solidarité 21%, communication (média, web radio...) 15%, vacances autonomes 5%, sport 3%, environnement 1%, et jeux 1%

- aux dires des répondants, 56% sont issus du milieu rural et 44 % du milieu urbain
- 52% d'hommes et 48% de femmes ont répondu au questionnaire.

Cette première phase a permis de sélectionner un échantillon afin de mener une trentaine d'entretiens qualitatifs, représentatifs de tous les types et objets de JA, de leur implantation géographique et de l'âge des répondants. Les citations estampillées E3 / E1 (...) sont issues de ces entretiens.

Les résultats présentés ne portent donc pas sur l'ensemble des jeunes en Junior Association. Il est à noter que ceux qui ont répondu sont probablement ceux dont le processus de conscientisation est le plus avancé, ou en tout cas dont la conscience de l'impact de leur passage en Junior Association sur leur vie est la plus prégnante.

L'ensemble du protocole a été validé et suivi par un Conseil Scientifique composé du LERIS, de l'INJEP, de l'EHESP, d'administrateurs nationaux du RNJA issus du Collège des Juniors Associations et de Relais Départementaux.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sur les Juniors Associations :

- POISSON F., PORTE E., *La place des filles dans les juniors associations*, rapport d'étude, INJEP, 2016
- GALLANDO., CICCHELLIV., STEVANOVIC J., *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs*. Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, 2013
- RIZET S., *Jeunes mineurs en Associations - Quel impact sur leurs parcours ?* Cahiers de l'action, INJEP, 2010
- FERRAND-BECHMAN D., *La pratique associative des jeunes mineurs, l'exemple du Réseau National des Juniors Associations*. CESOL, 2003

Références citées :

- TCHERNONO V., *Les associations état des lieux et évolutions, vers quel secteur associatif demain*, 2018
- BUCOLO E., EYNAUD P., HAERINGER J., *La gouvernance des associations en pratiques*, Le Mouvement Associatif, 2014
- BRAUD P., [8e édition ; 1re édition : 1992], *Sociologie politique*, Paris, LGD], « Manuel », 2006

PUBLICATION DE LA SYNTHÈSE

Directrice de la publication : Hélène GRIMBELLE

Comité de rédaction pour l'analyse complète : Alexane BROCHART (Préfaces) et Virginie POUJOL (Leris) chercheuses, Mélanie SUHAS (réalisation des entretiens et traitement des données quantitatives)

Comité de rédaction pour la synthèse : Carolle KHOUIDER et Sarah BILOT

Illustration et mise en page : Anna LENTZNER - lheuredelasieste.fr

Impression : mars 2019

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ÉTUDE

Emmanuel PORTE (INJEP) / Francez POISSON (EHESP) / Céline MARTIN (EHESP) / Claire THOURY (Animafac)

LE COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉTUDE

Carolle KHOUIDER - Jules CARCASSIN - Laurie MERCIER - Margaux PIQUELLE (RNJA)

Marie ECHELARD (Ligue de l'enseignement 93) - Sarah KLINGLER (Ligue de l'enseignement 79)

Alexandra LATAPY (Ligue de l'enseignement 37)

CONTACT

Réseau National des Juniors Associations

3 rue Récamier, 75007 Paris

Tél : 01.84.25.19.98

contact@juniorassociation.org

www.juniorassociation.org

Cette étude a reçu le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du Commissariat général à l'égalité des territoires, de la Caisse centrale de la MSA et du Crédit Mutuel.



Les membres du Réseau

